

«De quel système d'évaluation avons-nous en conséquence besoin et de quel système d'information ?»

Mots clefs : Evaluation - Information - Acteurs - Etablissements – International – CNESCO - Progrès - Résultats - Qualité- Education - Lacunes – Changement - Diffusion

Dans le cadre des réflexions et des mesures à prendre pour améliorer l'efficacité du système éducatif, le séminaire du 15 octobre a abordé la question de l'évaluation, à savoir quels sont les bons systèmes d'évaluation et d'information dont l'Ecole a besoin pour progresser. C'est sur ces questionnements que Nathalie Mons puis Isabelle des Bourbonx ont tenté de nous éclairer.

Dans la lignée du questionnement sur les objectifs à fixer au système éducatif, la question de l'évaluation, qui fait l'objet d'une très forte demande, demeure centrale, notamment au regard de l'international. Et aujourd'hui, la France n'a pas à rougir, face aux pays étrangers, de son panel d'évaluateurs et d'évaluations variés dans le domaine de l'éducation scolaire. Il existe en effet une pluralité d'institutions internes et externes au ministère de l'Education nationale (même si le champ de l'évaluation est le plus souvent rattaché au ministère de l'Education nationale...). Ces diverses instances d'évaluation ont chacune un rôle et des objectifs bien spécifiques, avec des moyens et des outils qui leur sont propres. Nous avons ainsi la DEPP et la DEGESCO qui évaluent les performances des élèves et des établissements ; les inspections qui évaluent celles des enseignants ; la Cour des comptes et le CNESCO celle des politiques d'éducation. Toutefois, malgré une évaluation riche, il demeure encore des lacunes que les systèmes d'évaluation et d'information actuels ne parviennent pas à pallier.

Toujours est-il que dans l'esprit de la majorité des acteurs de l'évaluation (enquête 2013), l'évaluation est conçue comme tout à fait nécessaire pour peu qu'elle soit utile au processus de décision et légitime en répondant aux caractères d'indépendance face au politique et de scientificité. L'évaluation doit également être à l'image des développements de l'action publique : intersectorielle, multi-niveaux et multi-acteurs, avec une ouverture prépondérante sur l'international, dont la prise en compte dans les comparaisons et les évaluations par les praticiens et les décideurs du système éducatif reste actuellement trop insuffisante. C'est à partir de ces constats que le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) tente d'élever l'évaluation au haut degré du changement institutionnel et du progrès pour l'école, en tentant notamment de favoriser la diffusion des évaluations.

Mais la question de la circulation des informations et de la diffusion des résultats des évaluations reste néanmoins très problématique: comme l'a constaté Isabelle des Bourboux dans son intervention à la lumière de son expérience concernant l'Enseignement catholique, il y a un véritable problème de diffusion des informations, qui rend difficile le pilotage du système. Elle constate ainsi au niveau de l'enseignement catholique de la Gironde la double difficulté de son système d'information : tant du point de vue de la collecte d'informations sur le fonctionnement du processus éducatif (avec la difficulté de savoir ce qui se passe dans les établissements) et impactant donc l'aide à la décision et l'évaluation, que de la restitution des informations dans les établissements. Le séminaire s'est d'ailleurs longuement interrogé sur ce dernier point : comment véhiculer les informations jusqu'aux acteurs de terrain ? Aujourd'hui, ces derniers, et notamment les chefs d'établissement, sont ignorants des résultats des évaluations et ont en conséquence du mal à adopter les stratégies éducatives adéquates. Le débat a d'ailleurs proposé l'idée d'une gouvernance intermédiaire ainsi que l'établissement de partenariats avec les établissements qui permettrait aux acteurs d'avoir un retour sur le terrain de ce qu'ils font, en s'appuyant sur des études comme celles qui sont faites par le CNESECO et en favorisant aussi des séminaires académiques et autres moments de rencontre permettant d'avoir accès à des préconisations ou des orientations pour faire changer concrètement les choses et faire progresser l'école. C'est le principe même d'une évaluation « participative ». Pourtant, les acteurs ont souvent du mal à communiquer entre eux et n'élaborent ainsi que très peu d'évaluation commune, préférant des évaluations circonscrites à leur domaine de compétence, laissant même en marge certains acteurs devenus indispensables. L'on ne peut ignorer ainsi l'existence de tous ces acteurs que sont les collectivités territoriales, les associations d'éducation populaire, etc. dont la contribution aux dispositifs scolaires va croissant.

Enfin, le séminaire a porté son attention sur la question de l'autoévaluation qui fait actuellement débat : la plupart des organismes évaluateurs s'auto évaluent dans leur fonctionnement ce qui interroge naturellement la légitimité d'un tel processus. Il est alors ressorti du débat des propositions d'évaluations externes (comité d'audit, consultant privé...), mais surtout, la nécessité de cumuler les points de vue multiples. Nathalie Mons a souligné sur ce point encore une fois l'importance de la comparaison internationale pour l'avancement de la qualité de l'éducation : les pays étrangers les plus avancés en matière d'éducation scolaire sont ceux qui favorisent la pluralité des regards (par exemple pour l'évaluation des enseignants, là où la France se contente d'une évaluation faite par les inspecteurs...).

Pour conclure, le séminaire s'est interrogé sur le fond sous-jacent au problème de l'évaluation : celui des objectifs et des progrès que doit réaliser l'école et dont on ignore encore la teneur... Sur quelle base d'attentes doit-on pratiquer les évaluations ? Pour quels progrès ? De fait, s'est posée la question de savoir si des organes comme le CNESECO par exemple ne pourraient pas proposer des objectifs réels, mesurables, en vue de faire progresser l'école. Il n'en demeure pas moins que ce récent organe semble prometteur (voire précurseur...) dans le champ de l'évaluation en France. Qui plus est, si la France dispose de nombreux systèmes d'évaluation, en revanche, elle ne dispose pas d'un réel système d'information moderne sur lequel ces évaluations pourraient s'appuyer, ce qui pose la question de leur représentativité et donc de leur efficacité.